



	<b>Accompagnement VAE (CP FFP)</b>
<b>Objectifs</b>	Cette " Formation visant la Certification : Accompagnement VAE, inscrite au RSCH et délivrée à Actions Perspectives et Compétences sous le numéro RS5907 a pour objectif de permettre de conduire et mettre en œuvre un accompagnement VAE auprès de tout type de public dans le respect du cadre légal, des méthodologies d'entretien et des outils spécifiques à ce dispositif.
<b>Durée</b>	32 heures sur 5 journées de formation
<b>Dates</b>	Les 9, 10, 11, 12 septembre 2024 et 13 septembre 2024 matin
<b>L'intervenant(e)</b>	Noémie Périchon
<b>Quelques mots sur notre intervenant(e)</b>	Architecte accompagnatrice de parcours VAE et consultante bilan de compétences certifiée, Noémie Périchon accompagne des candidats et des bénéficiaires depuis plus de 7 années. Après plusieurs années d'expérience en management commerciale et direction commercial, elle s'oriente vers l'accompagnement individuel et collectif en rejoignant les équipe d'Api formation. Formatrice en management, commerce, communication, elle anime également la formation Pratique du bilan de compétences et la formation Accompagnement VAE. Passionnée d'ingénierie pédagogique, de e-learning elle développe des parcours et des formations pour Api formation. "Accompagner quelqu'un, c'est se placer ni devant, ni derrière, ni à la place. C'est être à côté." Joseph Templier
<b>Compétences visées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conduire un entretien diagnostic avec un bénéficiaire afin de l'orienter dans le choix d'une certification adaptée à son projet et son expérience en présentant les étapes du dispositif VAE et en se référant aux documents et sites ressources actualisées de la VAE.</li> <li>• Définir les modalités (collectif, individuel, hybride, distanciel...) d'un parcours VAE opérationnel afin de répondre aux spécificités du demandeur (employeur, bénéficiaire) en contractualisant un cadre pédagogique d'accompagnement adapté.</li> <li>• Accompagner le candidat dans l'explicitation et la formalisation de ses activités et compétences en lien avec le référentiel visé en proposant des méthodes et des outils adaptés (techniques d'organisation de l'information, entretien d'explicitation et analyse du travail, méthodes d'aide à l'écriture) en adoptant le rôle de l'accompagnateur.</li> </ul>
<b>Public visé et prérequis</b>	La formation accompagnement VAE s'adresse aux personnes répondant aux deux prérequis suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diplôme de niveau 5 à minima dans les domaines des RH, du coaching, de l'insertion professionnelle, de la formation</li> <li>• 3 années d'expérience à minima dans ces mêmes domaines</li> </ul>
<b>Informations et débouchés</b>	Pas d'équivalence ou de passerelle avec d'autres certifications Débouché métier : Architecte accompagnateur de parcours

<p><b>Moyens pédagogiques et méthodes d'accompagnement</b></p>	<p>Avec en appui des supports pédagogiques</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration d'outils dédiés à l'accompagnement VAE</li> <li>• Support de formation de Api formation.</li> </ul> <p>Méthodologie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Alternance d'apports théoriques et d'études de cas</li> <li>• Simulations d'entretiens, jeux de rôles</li> <li>• Appropriation des outils et techniques spécifiques à la VAE et aux AAP</li> </ul>
<p><b>Organisation de la prestation</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Journée 1 - 7 heures-</b></p> <p>La conduite de l'entretien diagnostic afin de l'orienter dans le choix d'une certification adaptée à son projet et son expérience en présentant les étapes du dispositif VAE et en se référant aux documents et sites ressources actualisées de la VAE.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation du contexte et du dispositif de VAE <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Evolution réglementaire</li> <li>▪ Les lois clés et le cadre juridique</li> <li>▪ Les usages</li> <li>▪ Le vocabulaire</li> <li>▪ Les étapes</li> <li>▪ Les acteurs</li> <li>▪ Le financement</li> </ul> </li> <li>• Le parcours VAE <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les acteurs</li> <li>▪ Le bénéficiaire</li> <li>▪ Les conseillers info VAE</li> <li>▪ Les certificateurs</li> <li>▪ Les organismes Valideurs représentants des ministères créateurs de diplômes</li> <li>▪ Les AAP</li> <li>▪ Les accompagnateurs</li> <li>▪ Les financeurs</li> <li>▪ Les proches / les collègues du candidat</li> </ul> </li> <li>• Les étapes du parcours VAE</li> <li>• L'entretien diagnostic <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Son format, son objectif</li> <li>▪ Comment le conduire pour orienter le bénéficiaire dans le choix d'une certification adaptée à son projet et son expérience en présentant les étapes du dispositif VAE et en se référant aux documents et sites ressources actualisées de la VAE</li> </ul> </li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>Journée 2 – 7 heures-</b> <b>Journée 3 – 4 heures-</b></p> <p>Définir les modalités (collectif, individuel, hybride, distanciel...) d'un parcours VAE opérationnel afin de répondre aux spécificités du demandeur (employeur,</p>

bénéficiaire) en contractualisant un cadre pédagogique d'accompagnement adapté.

- Définir les modalités ( collectif, individuel, hybride, distanciel...)d'un parcours VAE opérationnel afin de répondre aux spécificités du demandeur ( employeur et bénéficiaire) en contractualisant un cadre pédagogique d'accompagnement adapté.
- Conduire l'accompagnement
- Le déroulé de l'accompagnement
- Les documents contractuels et d'accompagnement
- Le premier entretien
- L'acte d'engagement pour poser le cadre
- Etablir un plan d'action
- Etablir un retroplanning
- La lecture active du dossier de preuve
- La pratique

**Journée 3 - 3 heures –**

**Journée 4 – 4 heures -**

Accompagner le candidat dans l'explicitation et la formalisation de ses activités et compétences en lien avec le référentiel visé en proposant des méthodes et des outils adaptés (techniques d'organisation de l'information, entretien d'explicitation et analyse du travail, méthodes d'aide à l'écriture) en adoptant le rôle de l'accompagnateur.

- Accompagner le candidat dans l'explicitation et la formalisation de ses activités et compétences en lien avec le référentiel visé en proposant des méthodes et des outils adaptés (techniques d'organisation de l'information, entretiens d'explicitation et analyse du travail, méthodes d'aide à l'écriture) en adoptant le rôle de l'accompagnateur.
- La posture de l'accompagnateur et les enjeux de l'accompagnement
- La guidance
- La charte de déontologie
- Préparer l'accompagnement

**Journée 4 - 3 heures –**

**Journée 5 – 4 heures -**

Accompagner le candidat dans l'explicitation et la formalisation de ses activités et compétences en lien avec le référentiel visé en proposant des méthodes et des outils adaptés (techniques d'organisation de l'information, entretien d'explicitation et analyse du travail, méthodes d'aide à l'écriture) en adoptant le rôle de l'accompagnateur.

- Les compétences
- Compétences et accompagnement

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vocabulaire et jargon</li> <li>• Le niveau d'expression des compétences</li> <li>• Taxonomie des compétences</li> <li>• Les supports <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le référentiel de compétences</li> <li>▪ Les fiches outils</li> <li>▪ Les livrets</li> </ul> </li> <li>• Les méthodes d'entretiens</li> <li>• Les phases</li> <li>• Explicitation du parcours et des motivations</li> <li>• Les fiches outils séances</li> <li>• Préparation au jury</li> </ul> <p><b>Cycle court animé par des professionnels de l'accompagnement VAE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des intervenants expérimentés dans la pratique de l'accompagnement VAE</li> </ul> <p><b>A l'issue de la formation les stagiaires disposent</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De la possibilité de se voir attribuer le <b>CP FFP accompagnement VAE</b> après validation d'un dossier méthodologique proposé au candidat à la certification.</li> <li>• L'inscription sur le registre des certifiés diffusé par APC</li> <li>• Le droit d'user de l'obtention de ce certificat national.</li> </ul>
<b>Modalité d'organisation</b>	Présentiel
<b>Lieu</b>	API Formation, rue Clappier à Papeete
<b>Assistance pédagogique et technique</b>	<p>L'accompagnement et l'assistance sont assurés par la référente pédagogique et administrative d'API Formation Bénédicte VOINSON, joignable au 40.54.54.30 et par mail à l'adresse suivante <a href="mailto:benedicte.voinson@api.pf">benedicte.voinson@api.pf</a></p> <p>Cet accompagnement et cette assistance se font en présentiel pendant les horaires d'ouverture de l'organisme de formation du lundi au jeudi de 8h00 à 17h00 et le vendredi de 8h00 à 16h00, par email ou par téléphone.</p>
<b>Suivis de l'exécution de l'action et de ses résultats</b>	<p><u>1/ Questionnaires et études de cas :</u></p> <p>Durée 1H30, réalisé durant la dernière demi-journée de formation -questions de connaissance et études de cas présentant des situations professionnelles.</p> <p>Cette évaluation peut faire l'objet d'aménagement spécifique selon les besoins identifiés lors de l'inscription d'une personne porteuse de handicap.</p> <p><u>2/ Mémoire sur un thème imposé :</u></p> <p>A l'issue de l'évaluation 1, le formateur présente le thème du mémoire à réaliser. Après un temps d'échange collectif et de synthèse des acquis, chaque candidat prépare individuellement son plan de mémoire.</p> <p>Ce mémoire de 25 pages environ, est réalisé en autonomie, à rendre dans un délai de 2 à 3 mois.</p> <p>Les modalités d'évaluation de titres <b>CP FFP</b> d'APC sont en cours d'évolution dans le cadre des dossiers de renouvellement déposés chez <b>France Compétences</b>.</p> <p>Celles-ci devraient entrer en œuvre au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2024.</p> <p>Les candidats reçus à la certification obtiennent</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La délivrance du CP FFP Accompagnement VAE</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'inscription sur le registre des certifiés diffusé par APC</li> <li>• Le droit d'user de l'obtention de ce certificat national.</li> </ul>
<b>Personnes en situation de handicap</b>	<p>La formation visant la Certification : accompagnement VAE, est ouverte à tout public et toutes les situations de handicap seront prises en compte dans la limite des compétences, des moyens humains et matériels proposés dans le cadre de la prestation dispensée.</p> <p>Le référent handicap d'API Formation est Madame Patricia Lo Monaco, joignable au 40 54 54 30, si Api formation ne dispose pas des moyens matériels, techniques et humains pouvant répondre à la demande du(de la) bénéficiaire en situation de handicap, alors ce(tte) dernier(ère) sera orienté(e) vers un organisme partenaire du réseau d'API Formation.</p>
<b>Modalités et délais d'accès</b>	<p>Toute demande de prestation s'accompagne de la transmission d'un devis précisant le montant (TTC) de la prestation, ainsi que ses dates de réalisation.</p> <p>Le devis est transmis sous format électronique par email.</p> <p>La prestation, après acceptation du devis et signature du contrat ou de la convention de formation, peut démarrer en respectant un délai minimum de 14 jours calendaires.</p>
<b>Tarif</b>	<p>265 000 FCP.</p> <p>Règlement d'un acompte de 30 % à l'inscription</p> <p>Solde à réception de la facture</p>